

"A une époque de crise nationale, le journalisme prend une importance significative qui doit être reconnue par nos gouvernants, le peuple et ses dirigeants, pour nos meilleurs intérêts communs."

REDIGEE EN COLLABORATION

L'AUTORITE

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campanon).

3 Cents

Administration: Suite 333, Edifice Canada Cement, Tél.: Lan. 9841

29e ANNEE — No 1974

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 8 MAI 1943

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Abonnement: \$2.50 par année

Encouragez
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
La Cie des PUBLICATIONS PROVINCIALES Ltée
333, Edifice Canada Cement
Montréal.

Vibrant appel au Général de Gaulle

Il est lancé par M. Henri de Kerillis dans "Pour la Victoire". — Ce journal est accusé de s'être vendu \$35,000 à M. Lemaigre-Dubreuil, "agent allemand", par un comité hétéroclite de New York. — L'envoi d'armes en Afrique du Nord. — Le 100 millions en or de la Martinique.

L'hebdomadaire français "Pour la Victoire", de New York, ayant manifesté quelque sympathie en faveur du Général Giraud, se trouve aujourd'hui mis sur le gril par ce comité "gaulliste" formé aux Etats-Unis et dont l'outrecuidance, dans les circonstances actuelles, a quelque chose de phénoménal. Il est accusé de s'être vendu \$35,000, pas un sou de plus, pas un sou de moins, à M. Lemaigre-Dubreuil, venu à Washington chargé de mission par Giraud, et qui serait un "agent allemand travaillant pour le fascisme international". Rien que cela! Ajoutons qu'un "Gaulliste" prétend "avoir vu le chèque".

M. Henri de Kerillis, rédacteur à "Pour la Victoire", n'a pas de peine à rejeter d'une accusation aussi grotesque. Dans une lettre ouverte au Général de Gaulle, après avoir ridiculisé comme ils le méritent les accusateurs, cachés du reste derrière le paravent de l'anonymat, il en profite pour faire un nouvel appel à la concorde entre les diverses factions françaises et plus spécialement entre "Gaullistes" et "Giraudistes".

Il rappelle une conversation qu'il eut il y a cinq ou six ans avec son illustre ami, le Maréchal Franchet d'Espèrey, auquel il confiait les difficultés qui assaillaient les hommes publics — en même temps que journaliste, M. de Kerillis est depuis longtemps député — quand ils veulent rester libres et indépendants, et quand les événements sont si troubles qu'ils ont l'impression d'avancer dans les ténèbres.

— Mon ami, me répondit le vieux Maréchal, chaque fois que vous avez un doute, appliquez la méthode Clémenceau. La méthode que m'a enseignée le Tigre, elle consiste à se poser une question: "Si j'étais un Allemand, qu'est-ce que je voudrais? Qu'est-ce que je ferais?" Et, quand vous avez répondu à cette question, faites le contraire de ce que vous pensez que voudrait ou que ferait l'Allemand.

"Et, bien, mon Général — continue M. de Kerillis en s'adressant à de Gaulle dans "Pour la Victoire", — le 9 novembre 1942, en apprenant la victoire américaine d'Alger, j'ai appliqué la méthode Clémenceau. Je me suis interrogé:

"Si j'étais un Allemand qu'est-ce que je voudrais?"

"Et je me suis répondu à moi-même:

"Je voudrais faire l'impossible pour affaiblir le retentissement de cette victoire... Je voudrais la diminuer par toutes sortes d'agissements... Je voudrais en faire le départ de mille divisions entre Français, entre Américains, entre Anglais, entre Français, Américains et Anglais..."

"Et si j'avais été Allemand, travaillant pour M. Hitler, sans aucun doute, je me serais efforcé par tous les moyens de compliquer les rapports entre les Généraux de Gaulle et Giraud, d'accepter la brouille entre "gaullistes" et "giraudistes", et par-dessus tout, d'empêcher l'unité française de se faire vite dans un climat de fraternité et d'enthousiasme."

"Mais comme je ne suis pas un Allemand, j'ai agi autrement, et j'ai pris le contre-pied de ce que "l'Allemand aurait voulu."

"En affirmant mon indépendance j'ai d'ailleurs été au-devant de vos désirs, mon Général, puisque vous combattez pour les principes de la démocratie, pour la liberté et pour l'expression libre de la pensée, et puisque vous voulez appeler les députés dont je suis, à formuler publiquement leurs opinions dans un "Comité Consultatif."

"C'est pourquoi mon Général, je suis certain que vous tenez à ce que ceux que vous désirez "consulter" puissent écrire et parler sans tomber sous les coups des colonnades, et sans que nous revenions aux méthodes polémiques tant exploitées par l'ennemi qui ont déshonoré l'agonie de l'ancien régime avant la catastrophe."

"Je vous répète ma conviction de représentant du peuple français que l'union de Gaulle-Giraud répond au vœu ardent et suppléant de quarante millions de nos compatriotes qui maudissant toute querelle susceptible de retarder leur libération."

"Je vous redis aussi que selon moi, il n'y a pas de problème plus urgent que celui de la reconstitution de l'unité française. Cette reconstitution est impossible aussi longtemps que les forces militaires et navales sont lamentablement dispersées en forces indépendantes et parfois hélas! nettement hostiles: Général de Gaulle, Général Giraud, Général Cartier, Amiral Robert, Amiral Godfrey. Cette reconstitution ne peut se faire que dans une résurrection de l'âme française par les souffles d'une mystique aussi jeune, aussi pure, aussi magnétique que celle que Jeanne d'Arc insuffla au peuple de France."

"J'ai cru et je crois encore que la mission du "gaullisme" était de la créer dans un climat de réconciliation et de fraternité française pour "bouter l'Allemand hors de France".

Si l'on considère que ce M. Lemaigre-Dubreuil, dénoncé comme un agent de l'Allemagne par un comité de mêtèques établis à New York, où ils avaient déposé des fonds en prévision de la fuite qu'ils se sentaient pressés de prendre dès que les événements tournèrent mal en 1940, a été envoyé par Giraud afin de procurer des armes à l'armée de l'Afrique du Nord pour lui permettre de combattre les Allemands avec moins de désavantage et que sa mission fut entravée dès le début par le comité en question, on ne peut se demander si celui-ci veut en venir, et si c'est M. Lemaigre-Dubreuil ou le comité qui mérite le titre d'"agent allemand travaillant pour le fascisme international".

Washington, de son côté, semble avoir pris son parti. Les armées demandées ont été expédiées en Afrique et c'est grâce à elles que les Français de la-bas, d'abord malheureux, n'ayant à offrir qu'un armement démodé à l'envahisseur, luttent aujourd'hui avec le succès que l'on sait. Il tient ce comité hétéroclite absolument à l'écart, au grand chagrin de ce dernier, dont le premier acte "patriotique" fut de jeter un oeil de convoitise sur le 100 millions en or déposé par la France à la Martinique, manoeuvre qui causa, avec l'envahissement des St-Pierre et Miquelon, le premier désaccord, devenu permanent, avec le Secrétaire d'Etat américain.

GILBERT LARUE.

Sur quels principes devra s'appuyer la refonte de notre vie économique et sociale



Deux "coups de marteau" où il était question du Bloc Popu, dans notre dernier numéro, ne sont pas tombés d'aplomb sur l'enclume par suite d'erreurs typographiques. — Le premier faisait allusion à l'hostilité du Bloc contre la loi en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, et je faisais observer que cette opposition semblait surtout provenir du fait que le parti libéral lui enlevait le mérite d'une réforme qu'il ambitionnait d'inclure dans son programme. Et cette explication rendue obscure par l'erreur signalée plus haut se trouve confirmée par l'attitude de M. René Chabouat, seul représentant du Bloc à la Législature, qui n'a pas osé se prononcer personnellement contre cette mesure progressive, malgré l'attitude de son parti. — Le deuxième coup de marteau, mal assené avait trait aux subsides graduels préconisés par le Bloc en faveur des pères de familles nombreuses. J'écrivais: "Si l'on en croyait les orateurs popus, les foyers deviendraient de véritables haras nationaux et l'élevage la raison d'être de nos producteurs humains". Or le type a remplacé "heras" par "tracas" nationaux, ce qui n'est pas du tout la même chose, un haras étant un établissement officiel où l'Etat entretient les étalons.

Le multimillionnaire Robert R. McCormick, propriétaire de la "Chicago Tribune", en proposant dans un éditorial l'incorporation de la Grande-Bretagne et de ses Dominions aux Etats-Unis s'est-il rendu compte qu'il se faisait l'auteur d'un plan de guerre? Pour ceux qui ne seraient pas au courant de cette idée fantaisiste, spécifions que la Grande-Bretagne constituerait quatre Etats (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles et Irlande) et que le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande auraient l'honneur de constituer un Etat chacun. Il faut être vraiment de Chicago pour lancer de semblables bouffades sans crainte de se faire rire au nez. Chicago n'est-elle pas la ville qui eut longtemps l'ex-maire Thompson dont la devise était: "Realisez un homme capable de donner au Roi Georges V une tape sur le museau!" Le Roi Georges n'est pas mort des tapes de "Big Bill" Thompson, mais si celui-ci avait été premier magistrat ailleurs que sur la rive du lac Michigan, il eût été tué par le ridicule.

A propos de "Big Bill", rappelons encore qu'il fit enlever de la bibliothèque municipale de Chicago tous les volumes où il était question du Roi Georges et les fit brûler en place publique. Nous avions ici dans le temps un membre de l'Executive qui s'appelait Allan Bray. Bien qu'on n'en parle plus guère, Allan jouissait alors d'une notoriété aussi vaste que sa corpulence. La police ayant fait une rafle de la bibliothèque de l'Université Ouvrière, institution pseudo-communiste, Allan proposa au Conseil un autostade de tous ces volumes sur la Champ de Mars. On pense même que Hitler s'est inspiré de lui en pratiquant la même chose en Allemagne, raison suffisante pour faire passer Allan à la postérité. Mais il se trouva quelques "archevêques" qui s'objectèrent et c'est pourquoi Allan a manqué l'occasion d'être immortel...

Quelques journaux canadiens ont pris à partie l'"Ottawa Journal" parce que celui-ci a qualifié les Italiens de "Wops". C'est un terme injurieux employé par le peuple américain à l'égard des sujets de Mussolini. Les adversaires de l'"Ottawa Journal" appellent que l'Italie a produit Michel-Ange. Dante, Leonard de Vinci et Verdi. L'Allemagne a bien eu Goethe, Schiller, Beethoven et Wagner. Est-ce à dire qu'il faille traiter pour cela Hitler et ses nazis aux petits oignons?

L'ex-maire Houde avait prédit que les Canadiens français advenant une guerre entre l'Angleterre et l'Italie, se rangeraient avec l'Italie, parce que le Pape est à Rome, vous savez? Or les Canadiens sont avec l'Angleterre et Camillien dans un camp de concentration. Personne n'ignore que le Pape est à Rome, mais personne n'ignore non plus qu'il est libre d'en sortir. N'a-t-il pas été question récemment de lui offrir un refuge en Espagne?

VULCAIN

La victoire de la paix sera aussi difficile à gagner que celle des armes. — Elle le sera moins si nous voulons accepter la doctrine de l'Eglise qui assurera, au monde entier, la paix sociale dans la justice et la fraternité. — Il faut que le peuple soit instruit de cette doctrine.

Dans quelques jours, nous serons appelés à célébrer l'anniversaire des encycliques dites sociales. Ce sont elles qui, à l'heure actuelle, ont inspiré les principes émis par le président Roosevelt et le premier ministre Churchill afin d'élaborer un ordre nouveau, une politique de rechristianisation et de restauration spirituelle dans l'univers bouleversé.

Il est évident que, la guerre terminée, il ne saurait être question de revenir à la politique du libéralisme économique, pas plus qu'à un gouvernement dictatorial et encore moins au système socialiste.

A l'heure actuelle, nous nous battons, on nous l'assure, pour que l'univers échappe au nazisme qui veut édifier une société sur la haine, la peur, la cruauté, le terrorisme, l'esclavage, société gouvernée par la race "supérieure" allemande. Nous nous battons pour conserver la liberté de bâtir un monde libre et chrétien.

Si nous sommes sincères, nous voudrions connaître les principes sur lesquels associer la société nouvelle. Or ces principes sont contenus dans les encycliques dont mai ramène l'anniversaire.

Pour conjurer le péril totalitaire, pour empêcher que le nazisme ne triomphe, les pays alliés ont adopté des mesures d'urgence dont l'efficacité n'est plus douteuse. Mais nous ne croyons pas que le système bureaucratique actuel survive intégralement à la guerre ou à l'après-guerre immédiate, encore que la transformation devra s'opérer graduellement.

Un seul système peut assurer la paix sociale à travers le monde civilisé: c'est celui apporté par le Christ sur la terre, ce Christ dont on a méprisé la doctrine et les enseignements, qui a été le plus grand "socialiste" des temps passés et modernes, système de justice et de charité dans lequel toutes les classes de la société trouvent la somme de bien-être qui leur est due, où le capital et le travail, la richesse et la pauvreté se coudoient sans se haïr et sans soulever ces luttes de classes, causes des révolutions et des bouleversements sociaux. Et tant que le monde n'aura pas reconnu la suprématie de cette doctrine, sa nécessité, tant qu'il n'aura pas remis à la place qui lui est due le Christ, Maître suprême des nations, il n'y a pas à espérer ni paix durable, ni retour à une vie paisible.

La doctrine de l'Eglise tient compte de la valeur sociale du capital comme de la valeur sociale du travail; il tient compte des intérêts supérieurs moraux et intellectuels de l'employeur comme des intérêts moraux et intellectuels des ouvriers; il tient compte de la famille des uns et des autres, en mettant à la base de tout, ou plutôt au sommet, les droits inaliénables de Dieu sur toute la création.

La doctrine économique-sociale de l'Eglise trouvera une application adéquate dans le corporatisme, régime en vertu duquel pourraient collaborer patrons organisés et ouvriers organisés. Les uns et les autres ont à choisir entre le vieux système individualiste et celui de la collaboration. Si chacun marche à sa fantaisie et selon la puissance de ses capitaux, il arrivera à un coupe-gorge. La libre concurrence laissée à elle-même se fait toujours sur le dos des ouvriers qui ont pu subir la crise de chômage de 1929, mais n'en subiront certainement pas une autre.

Si ouvriers et patrons ne veulent pas du socialisme d'Etat, d'une intervention dominatrice de l'Etat dans leurs affaires, ils doivent s'organiser en conséquence, comme le notait le sénateur Gouin, récemment. Les patrons doivent se syndiquer entre eux; les ouvriers doivent se syndiquer entre eux; les syndicats d'une même branche industrielle ou d'un même métier doivent ensuite se grouper en corporations.

Il faut donc étudier la doctrine de l'Eglise et c'est dans les encycliques que nous la connaîtrons. Nous croyons aux promesses des chefs politiques de l'heure présente, mais il est nécessaire que le peuple soit instruit sur les principes qui devront inspirer nos hommes politiques.

Le gouvernement le mieux intentionné ne saurait triompher des puissances financières s'il ne peut compter, non sur des individus tout au plus capables de renverser des gouvernements pour en élire de semblables, mais sur des organisations disciplinées, autorisées, éclairées, progressives, véritablement soucieuses du bien commun.

Cette rumeur est-elle vraiment bien fondée?

On fait courir le bruit que nous aurions des élections générales provinciales dès cet été. — Un portrait réussi de M. Duplessis. — Et que va faire le Bloc Popu dans cette galère?

Il paraît que nous aurions des élections provinciales dès cet été. C'est la rumeur publique, mais il n'y a rien de bien fondé dans cette nouvelle qui court la rue. On va jusqu'à dire qu'elle avait cours en bourse, la semaine dernière. Cela, toutefois, n'a guère semblé affecter le marché.

Pour notre part, nous ne croyons pas à la vérité de cette rumeur et, si nous avions voix au chapitre du gouvernement de la province et des organisateurs libéraux, nous nous opposerions catégoriquement à la tenue d'élections générales provinciales, cette année. Nous sommes en temps de guerre. Tous nos efforts doivent porter vers notre effort de guerre. Nous avons au milieu de nous des trouble-fêtes qui ne désirent rien moins que d'agiter les foules, soulever les passions populaires, et semer le trouble et l'inquiétude au sein de nos populations. Québec est sagement administré, nos finances sont dans une excellente situation, aucun problème d'importance capitale attire l'attention publique et demande son assentiment. Pourquoi des élections? Et puis, l'Opposition a-t-elle véritablement un chef pour

(Suite à la page 3)

Il serait temps de mettre un frein à la hausse des denrées

L'archi-traître
Pierre Laval

Comment il préparait sa félonie dès avant la guerre. — Il préconisait ouvertement l'union entre les Germains et les Gallo-Romains. — Il se "fichait" des Alliés: Tchèques et Polonais.

Les dépêches nous apprennent que le Quisling Pierre Laval est en train de ligoter de plus en plus la France au bénéfice de l'Allemagne. M. Camille Chauvigné, ancien premier ministre de la Troisième République, comme le fut Laval lui-même, et qui était membre du cabinet en juin 1940, vient de révéler que le Président Albert Lebrun et le Maréchal Pétain favorisaient l'exode du gouvernement en Afrique du Nord, mais qu'ils en furent empêchés à la dernière minute par Pierre Laval. La seule divergence d'opinion entre Lebrun et Pétain était que le premier devait s'embarquer sur l'un des navires nolisés à cet effet, et que le second préférait demeurer en France, soutenant que de cette manière il protégerait mieux la population contre l'envahisseur. De toute façon, il ne devait pas être question d'un armistice, et l'on sait que Pétain céda encore une fois sur ce point aux objurgations de Laval.

M. Henri de Kerillis raconte dans "Pour la Victoire" comment il visita Laval avant la guerre et lui mit sous les yeux des pièces établissant que les Allemands avaient eu connaissance des secrets essentiels de la Ligne Maginot et que cela ne fit aucune impression sur celui qui préparait déjà sa trahison future.

— C'est tout de même grave, n'est-ce pas? fis-je remarquer.

— N'exagérons rien, répliqua Laval. Il ne s'agit pas de connaître les plans d'une forteresse pour s'en emparer... Les Allemands ne prendront jamais la Ligne Maginot, pas plus que nous ne prendrons jamais la Ligne Siegfried... C'est pourquoi il faut s'entendre, vous comprenez?

Pierre Laval développa longuement cette idée dont il se servait volontiers comme camouflage de son défaitisme:

— Non, aucun ne peut gagner dans cette guerre. Les Allemands qui n'ont pas été capables de prendre Verdun ne prendront jamais Paris... Et nous qui n'avons pas de tanks, nous n'irons jamais délivrer les Tchèques et les Polonais... Alors, à quoi bon se battre?

Il glissa négligemment: — La solution, c'est de sacrifier nos soi-disant Alliés.

— Après quoi les Allemands seront les maîtres en Europe...

— Mais non!... Mais non!... En voilà une blague, dit-il en haussant les épaules.

— D'ailleurs, les Russes ne consentiront jamais à ce que des peuples slaves soient définitivement absorbés par l'Allemagne, dis-je.

— Allons, bon!... vous revenez à vos Russes!... Les Russes je les connais moi... Ils ne sont bons à rien, vous m'entendez, à rien...

— S'ils ne sont bons à rien, thèse qui me semble absolument insoutenable, c'est une raison de plus pour poursuivre la lutte à fond aux côtés des Anglais, car si vous aviez raison, si les Russes n'étaient pas capables de se défendre, l'Allemagne dévorerait...

(Suite à la page 3)

Nous faisons notre effort de guerre avec courage, mais il ne faut pas que l'on abuse de la situation présente. — Les salaires sont gelés et les prix augmentent sans cesse. — La Commission des Prix devrait agir sans retard afin d'aider à la cause patriotique de l'Emprunt de guerre.

La guerre se poursuit avec des succès de plus en plus grandissants pour nos armes et nous devons nous en féliciter. Il est à espérer que, dans un avenir relativement rapproché, nous verrons le triomphe définitif des armées alliées, triomphe qui nous apportera la paix, la sécurité et le retour à une vie normale. Car, ne l'oublions pas, nous traversons une période de bouleversement économique et social comme jamais le monde n'a encore connu: l'Europe ravagée, le monde bouleversé, le commerce et les affaires désorientés, le coût de la vie, malgré les efforts de nos gouvernements, s'élevant tous les jours et les sacrifices de toutes sortes demandés, exigés de tout citoyen capable de faire sa part dans cette lutte gigantesque.

La parade militaire qui a eu lieu dimanche dernier à Montréal, parade unique dans l'histoire de notre ville, a démontré sans conteste l'effort immense que notre pays fait dans la présente guerre. Et nous sommes fiers de constater que notre population a bien compris le sens de cette parade puisqu'elle a accentué le chiffre de ses souscriptions à l'emprunt de la victoire actuellement en cours. Montréal va bientôt atteindre et dépasser l'objectif imposant que les organisateurs lui avaient demandé de souscrire. Nous allons donc faire notre devoir généreusement, et ceci nous permettra de réclamer certaines mesures que nous jugeons essentielles pour la protection des ouvriers et des petits salariés. Avec d'autres confrères de la presse hebdomadaire, nos quotidiens n'ont pas osé élever la voix — nous avons déjà touché cette question de la hausse exorbitante du coût de la vie en comparaison du salaire des petits qui reste gelé.

Nous savons que la Commission des prix en temps de guerre a fait des efforts considérables pour refréner cette hausse des denrées et des vêtements, mais il semble qu'elle soit débordée par la poussée montante des profiteurs. Quelques exemples nous feront voir l'énorme différence des prix actuels avec ceux d'il y a trois ans. Nous empruntons ces statistiques à un confrère dont nous n'avons pas lieu de suspecter la bonne foi et qui est, comme nous, un ardent propagandiste de la lutte jusqu'au bout, le "Jour".

Le complet qui coûtait \$30 il y a trois ans, coûte aujourd'hui \$50 à \$60; la paire de souliers que l'on payait \$8 se paie maintenant \$10 à \$12; le prix d'un bon manteau de \$40 a été porté à \$60, et le reste à l'avenant, chapeaux, robes, objets de ménage, mille et un articles qui ont échappé à l'attention des commissaires ou sur lesquels on triche effrontément au point de vue de la qualité.

"De même pour la nourriture. Les ménagères qui font leur marché quotidien en auraient long à dire sur ce chapitre. Sait-on par exemple que le prix de la livre de porc, il y a trois semaines, a été augmenté en moyenne de cinq à six cents la livre, et que le filet de cette viande, alors vendu au coût exorbitant de 39 cents, est maintenant à 49 cents?"

"Dans l'Ouest de Montréal, vous n'obtenez pas un bon steak à moins de 70 cents la livre, celui de 39 cents — minimum actuel, étant à peine comestible. Nous sommes à la période des oeufs à bon marché. Tout de même, les oeufs classés A1 se vendent bien 44 cents. Le beurre est à 37; le bacon, à 39, 45 et 52; les vulgaires haricots verts, à 25 la livre; les pommes de terre à 4 cents la livre ou à 35 cents pour 10 livres; la laitue, à 27c la touffe; le chou, eh! oui, le pauvre chou, à 27c la livre. Je m'arrête: la liste s'allongerait indéfiniment."

Si l'on ne peut figer la hausse des denrées, augmentons les salaires en proportion. Mais alors, ce sera l'inflation et vers quel abîme cela va nous conduire!

Un seul remède s'impose: que nos autorités gouvernementales usent, pour une fois, de mesures dictatoriales. Qu'elles fixent définitivement les prix des denrées et des vêtements, de tous les articles essentiels à la vie, qu'elles les ramènent à un prix plus normal, et que soient punis par voie d'amendes lourdes et de confiscation tout marchand qui enfreindra ces mesures. Que la Commission des Prix et du Commerce se fasse attribuer des pouvoirs encore plus grands et qu'elle agisse promptement. Elle évitera ainsi bien des plaintes, bien des grèves, peut-être. Car une chose importe pour l'ouvrier et le salarié: c'est de manger, d'abord, si l'on veut qu'ils travaillent, qu'ils luttent, qu'ils se battent et qu'ils souscrivent à l'emprunt.

E. F.

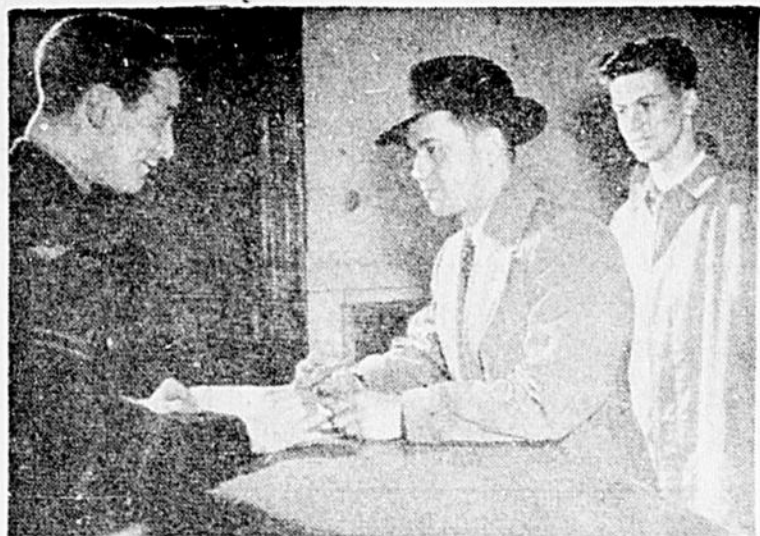
Un bel éloge du secrétaire de la province M. Perrier

La discussion du projet de loi sur l'assistance obligatoire aux écoles primaires se continue à Québec. — Le discours prononcé par l'hon. Hector Perrier lui vaut un bel éloge d'un journal de Québec.

Le débat qui se poursuit actuellement à l'Assemblée Législative de Québec au sujet de l'adoption du projet de loi rendant obligatoire l'assistance à l'école primaire est l'un des plus importants que nous ayons eus dans l'histoire parlementaire de notre province. Le gouvernement libéral de Québec va donc inscrire dans nos statuts l'une des mesures les plus progressives et les plus nécessaires en matière d'éducation. Elle marque en même temps l'évolution des esprits en ma-

(Suite à la page 3)

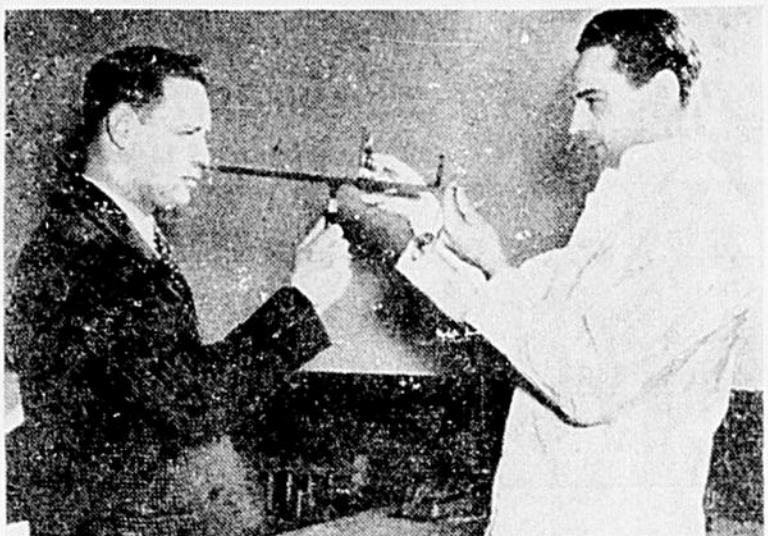
LES DIFFERENTES ETAPES A SUIVRE AVANT DE RECEVOIR SES AILES



1 Au comptoir de réception du Centre de recrutement, un caporal présente une plume à l'aspirant-aviateur J. Georges Ethier. Ce dernier s'inscrit, comme doivent le faire tous ceux qui se présentent pour la première fois au Centre de recrutement.



2 Après avoir signé les formules d'usage, le jeune aspirant-aviateur J. G. Ethier, de Montréal, subit l'examen qui déterminera ses aptitudes mentales et la rapidité de ses réflexes. On le voit ici avec d'autres recrues.



3 Il s'agit maintenant pour l'aspirant-aviateur J. G. Ethier de subir l'examen médical de la vue. Cet instrument permet à l'officier médical de juger, de façon très exacte, de l'acuité visuelle de l'aspirant.



4 La vue joue un rôle essentiel dans la carrière de l'aviateur. L'officier médical du Centre de recrutement s'assure que celle du jeune aspirant J. G. Ethier est en excellente condition.



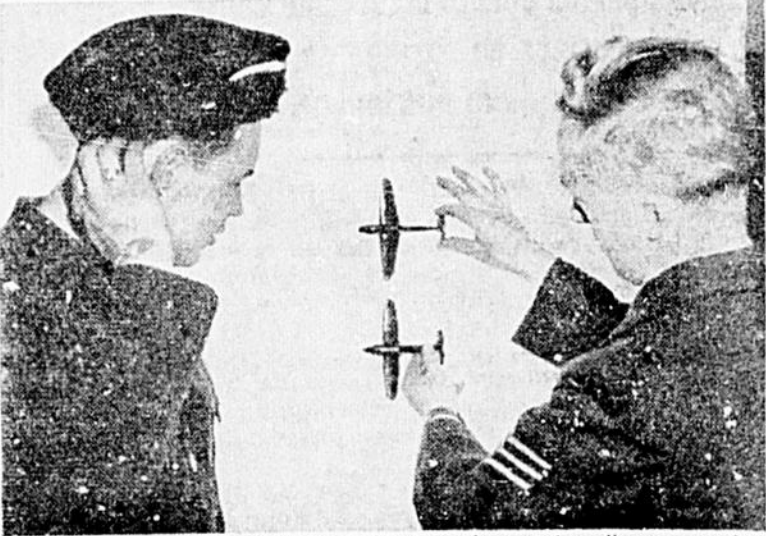
5 Après avoir rempli toutes les formalités requises, le jeune aspirant-aviateur J. G. Ethier est assermenté en présence de l'officier préposé à cette fonction.



6 Du Centre de recrutement, le jeune aspirant-aviateur J. G. Ethier se rend au Dépôt de l'effectif, où un caporal lui enseigne l'art de saluer correctement.



7 Au Dépôt de l'effectif se fait l'entraînement strictement militaire. Le jeune Ethier s'y prête de bonne grâce. On le voit ici, sous l'œil d'un caporal, donnant des ordres à ses confrères.



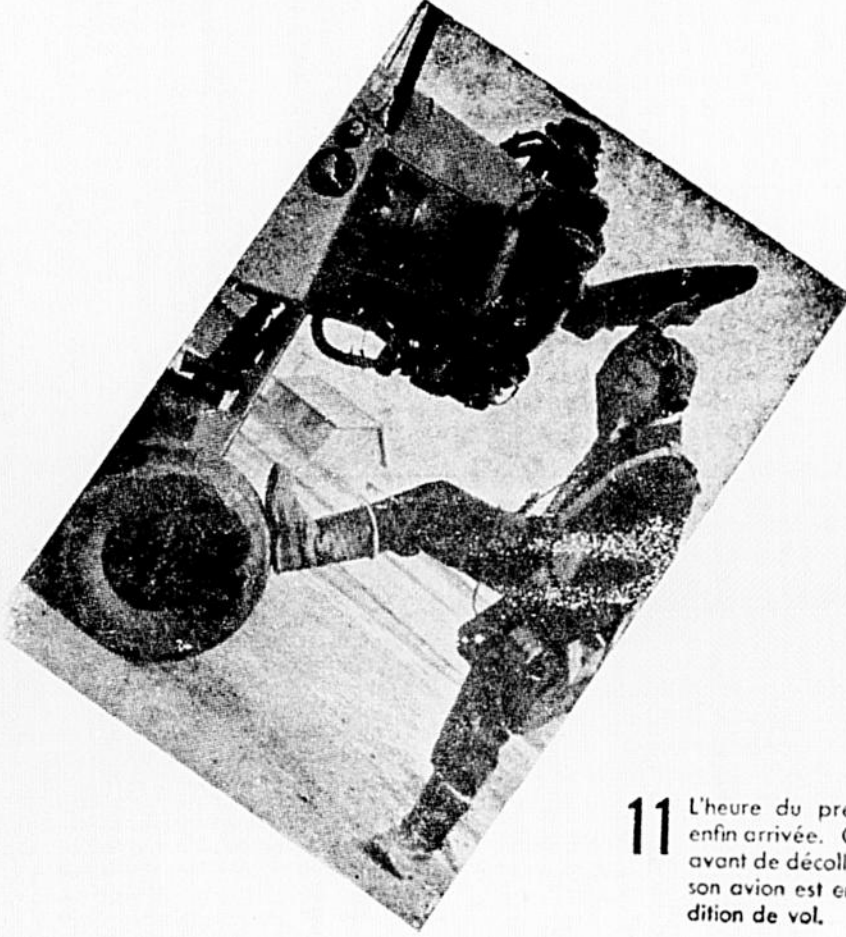
8 On retrouve le jeune Ethier à l'Ecole préparatoire. Il y apprendra, notamment, sous la tutelle de son instructeur, à distinguer les différentes marques d'avions.



9 A l'Ecole préparatoire, le jeune Ethier doit encore se familiariser avec les mystères du code Morse. On le voit ici en train d'envoyer laborieusement un message.



Notre jeune pilote a si bien réussi dans ses examens qu'on lui remet immédiatement son brevet d'officier. Georges Ethier est désormais sous-lieutenant aviateur dans le Corps d'aviation Royal Canadien.



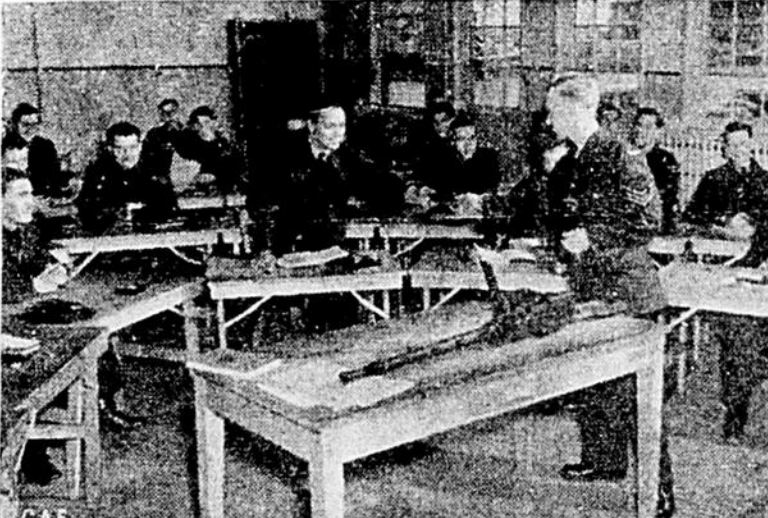
11 L'heure du premier solo est enfin arrivée. Georges Ethier, avant de décoller, s'assure que son avion est en parfaite condition de vol.



10 Puis c'est à l'Ecole élémentaire d'aviation que le jeune Ethier devra apprendre, entre autres choses, à voler en se fiant uniquement à ses instruments.



12 Notre jeune aviateur est prêt à décoller pour se livrer à des acrobaties aériennes. Le mécanicien, d'un tour de bras, met l'hélice en mouvement.



13 A l'Ecole d'entraînement avancé, où il terminera son cours, le jeune aviateur Ethier s'initie au fonctionnement des mitrailleuses d'avions.



14 Deux fêtes sur fond d'azur! Le jeune Ethier, sous la direction de son instructeur le lieutenant de section Gagnon, se familiarise avec les indicateurs et les manettes du tableau de bord.



15 Décollage. Le jeune aviateur Ethier indique au mécanicien qu'il est prêt.



16 Après sa première envolée dans un avion d'entraînement Harvard, le jeune aviateur Ethier reçoit les félicitations de son instructeur, le lieutenant de section Gagnon.



17 Le jeune Ethier retourne aux hangars pour attester, par sa signature, qu'il a accompli les exercices requis.



18 C'est le grand jour de la remise des ailes. Le jeune aviateur Ethier, en ligne avec ses confrères, reçoit fièrement ses ailes du commandant d'escadre Marcel Dubuc, officier commandant le Saint-Hubert.

Rude claque au crétinisme intégral

(Suite de la page 4)

recommandées par les adversaires de ce projet ne donnaient pas de résultats pratiques.

«En octobre 1913, il y aura bientôt trente ans, M. C.-J. Magnan lui-même, qui devait quelques années plus tard me faire une guerre formidable sur la même question, déclarait, à la convention des commissaires d'écoles de Longueuil, que dans certains districts plus que les neuf-dixièmes des élèves quittaient l'école avant l'âge de quatorze ans.

«Cent grands Canadiens-Français priaient en 1919 Mgr Bruchési, le regretté archevêque de Montréal, de faire approuver par le Conseil de l'Instruction publique une loi d'obligation scolaire. La requête n'eut pas de suites pratiques. Les autorités du temps préférèrent suivre l'opinion d'une pétition venant d'une paroisse du fin-fond de la province et recommandant la persuasion pour encourager la fréquentation de l'école, comme le fait encore le député de Matane (l'hon. M. Gagnon); cette pétition mémorable était l'opinion d'une quarantaine de paroissiens dont trente avaient authentifié leur signature par une croix faite vis-à-vis leur nom, parce qu'ils ne savaient pas écrire. Voici le document qui a mérité de passer à la postérité et qui restera la Grande Charte du grand parti de l'Union Nationale sur la question de l'Instruction publique.

«Et maintenant, il ne me reste plus qu'à remercier le grand parti libéral et ses dévoués députés demeurés fidèles à leurs nobles traditions, et par-dessus tout, l'honorable Premier Ministre. Ses adversaires ont acclé mon nom au sien dans la désignation du gouvernement actuel. Ils m'auraient fait un grand honneur s'ils n'avaient pas eu l'intention, je l'aime, sans fausse humilité, de lui nuire en essayant de faire croire qu'il n'était pas à la hauteur de sa position et en tâchant de faire rejeter sur lui certains des préjugés que de mauvais esprits ont voulu soulever contre moi au cours de ma longue et orageuse carrière politique.

«Les gens de l'Union Nationale peuvent continuer à honorer mon nom au sien. Ce sont deux noms éminemment respectables, les noms de deux Canadiens d'origine française qui n'ont pas eu peur d'affronter les préjugés populaires pour s'attaquer à la solution de problèmes essentiels au salut de la nation, et cela même si, dans le but de servir la masse de leurs compatriotes, ils leur eurent fait affronter les foudres et s'exposèrent aux injures de la petite politique.

L'hon. T.-D. Bouchard, qui a tant bataillé cette réforme, mérite certes que son nom soit joint à ceux de MM. Adélard Godbout, Premier Ministre, et Hector Perrier, Secrétaire Provincial, dans cette lutte de la marche en avant contre la marche en arrière.

LE HURON.

Un bel éloge du secrétaire de la province M. Perrier

(Suite de la 1ère page)

ture d'Instruction publique et le triomphe de ceux qui, depuis nombre d'années, ont lutté pour l'accomplissement de cette politique longtemps combattue et de bonne foi, nous l'admettons sans réticence, par ceux qui voyaient, en matière d'enseignement obligatoire, de gratuité des livres et de leur uniformité, une mesure libérale et contraire aux opinions de nos chers religieux.

Il sera à l'honneur de l'hon. Hector Perrier, à son titre de secrétaire de la province, d'avoir présenté cette mesure, sous la direction de l'hon. premier-ministre de la province, M. Godbout. Nous l'en félicitons sincèrement. L'«Autorité» est fière et se réjouit de constater que notre députation va enfin adopter cette loi pour laquelle elle a si longtemps lutté. Et nous sommes en bonne compagnie, avec Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

A cette occasion, la semaine dernière, l'«Action Catholique», de Québec, sous la signature de son directeur, M. Eugène L'Heureux, faisait de l'hon. M. Pierre Perrier, le bel éloge suivant:

«L'uniformité des livres, la gratuité des livres et la réforme des programmes scolaires sont des sujets que le Comité catholique étudie en ce moment. M. le Secrétaire provincial annonce les réformes comme possibles, après l'approbation du Comité catholique.

«Ces questions étant plus complexes que ne le pensent une foule de profanes, il n'est pas bon de les trancher trop vite. Au Comité catholique appartient l'autorité pédagogique nécessaire pour décider de ces projets. C'est également ce même corps qui jouit de la confiance la plus complète, la plus générale et la plus continue en un tel domaine. Aussi est-il réconfortant de constater que M. le Ministre, parlant au nom du Gouvernement, dit que «ces problèmes sont présentement étudiés par le Conseil de l'Instruction publique, que des suggestions heureuses seront formulées et que le Gouvernement y donnera suite».

«Voilà de la collaboration comme il faut en souhaiter dans le domaine de l'éducation. A ceux qui ont la compétence il appartient d'orienter avec précision; à ceux qui ont en mains les moyens exécutifs revient la tâche de réaliser avec puissance les plans conçus par les meilleures autorités pédagogiques.

«Cette répartition des rôles entre l'Etat et le Conseil de l'Instruction publique ne vise nullement à minimiser la part de l'Etat en éducation. Au contraire, tous les gouvernements judicieux — et M. Perrier s'est classé parmi ceux-là par son discours du 15 avril — aimeront toujours mieux réussir une belle oeuvre en collaboration avec les gens autorisés que de gâcher une affaire en la réglant sans recourir aux meilleurs spécialistes.

«La province de Québec possède l'un des régimes d'Instruction publique les mieux équilibrés. Dans une atmosphère de loyale collaboration, nous en obteniendrions demain comme hier les meilleurs résultats pour tout le monde.

Nous n'avons rien à ajouter à ces lignes aussi judicieuses que pensées.

Cette rumeur est-elle vraiment bien fondée?

(Suite de la 1ère page)

conduire la bataille contre les dirigeants du gouvernement? C'est à croire que non si nous donnons foi au portrait que vient de faire de M. Duplessis son ancien ami et collaborateur, M. Paul Guay, au cours d'une récente conférence. Lisons bien:

«Au lieu d'un Mercier, dit-il, la province eut un Duplessis au lieu d'une restauration nationale, elle eut la sinistre farce de l'enquête des comptes publics. Ce chef dans lequel notre peuple avait incarné son âme; cet homme qui avait été élu pour mater les truiss, pour nous rendre nos ressources naturelles; cet homme qui avait été élu pour transformer notre province en un Etat français; pour faire quelque chose de beau, de grand et de noble; cet homme s'amusa pendant deux ans à faire des calembours et à torturer, à terroriser, à son comité des comptes publics, de pauvres fonctionnaires accusés du crime épouvantable d'avoir laissé s'envoler une paire de breeches, un timbre de deux sous et une rame de papier foolscap (...). M. Duplessis portera dans l'histoire, — et seul, car il avait des partisans qui valaient mieux que lui, — le stigmate épouvantable, ineffaçable, d'avoir trompé les espérances de tout un peuple, d'avoir fait avorter la magnifique campagne de 1934-35, d'avoir transformé un mouvement de libération en un esclavage accru et d'avoir presque fait perdre espoir chez nos gens en la possibilité d'une restauration nationale.

«Pour toutes ces raisons, M. Duplessis, s'il lui reste un peu d'honneur», doit partir, disparaître de la vie publique. «Qu'il n'aille pas commettre un nouveau crime, jeter une nouvelle tache sur son nom.

Nous ne parlerons pas de M. Maxime Raymond, le chef du Bloc Popu. Il semble déjà disparu de la circulation et ce nouveau groupe en est complètement désorienté. D'ailleurs, la grande majorité de ses partisans estiment que le Bloc aurait dû rester dans le domaine fédéral. Dans quelle galère est-il venu se placer?

C'est donc dire que, sauf le parti libéral qui est prêt à la bataille, les partis d'opposition ne le sont pas ou sont loin de l'être pour livrer bataille. Et comme rien ne justifie la tenue d'un appel au peuple, il est fort probable que nous jouirons en paix de la saison d'été qui s'en vient.



Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

Quand rien n'égalait en vitesse les presse à papier-monnaie...

(Suite de la page 4)

core augmenté de 300 pour cent, les employeurs devaient augmenter les gages de 300 pour cent. Mais les journaux ne pouvaient marcher de front avec les presses imprimant les billets et l'indice était toujours bien loin en arrière de l'augmentation réelle des prix. Ceux-ci augmentaient non seulement parce que la monnaie était dépréciée mais aussi parce qu'il existait une demande pour tout: réveille-matin, éditions, bains, tuyaux, ou un wagon de viande, parce que même la viande ne se dévalorisait pas aussi rapidement que la monnaie. On offrait, en échange pour du pain, des robes et des toiles; les boulangers refusaient de vendre moyennant argent. Des femmes faisaient la queue devant les boutiques, mais ces queues ressemblaient plutôt à celles devant les monts-de-piété. Chaque personne avait un «objet». Pour une, c'était une statue de bronze, pour une autre, une voiture de bébé et pour une autre encore, un accordéon.

En décembre 1920, la circulation des billets de banque atteignait quatre-vingt milliards de marks. Ils valaient \$1307,000,000. Trois ans plus tard, 497,000,000,000,000,000,000,000,000 de marks étaient en circulation mais ils ne valaient que \$114,000,000 — un onzième du montant pour 1920.

En décembre 1921, les prix de gros étaient en moyenne trente-cinq fois plus élevés que durant l'année précédant la guerre. Un an plus tard, les prix étaient 1,500 fois plus élevés. Deux ans plus tard, à Noël 1923, ils étaient 1,262,000,000 fois plus élevés que les prix d'avant-guerre. Le coût de la vie était 1,247 fois plus élevé en 1923 qu'en 1914. En décembre 1921, un mark équivalait à la moitié d'un cent américain. Deux ans plus tard, un mark valait 22 trillions d'un cent américain. Au cours des trois années d'inflation quatre millions d'hommes moururent de malnutrition, c'est-à-dire qu'ils crevèrent de faim. Voilà le monde qui engendra la génération qui voulut et déclara la seconde Grande Guerre.

HANS HABE.

Si nous voulons gagner

(Suite de la page 4)

triole, les compagnies du Québec acceptent volontiers leur part du coût de la guerre. Il est encourageant de trouver par tout le pays un semblable esprit. Même dans les centres où les services d'utilité publique sont établis et par conséquent ne portent aucune part du fardeau de la guerre parce qu'ils sont exempts des impôts fédéraux, la question se pose de savoir pourquoi une entreprise prospère devrait échapper aux impôts de guerre quand tout le monde est tenu d'y contribuer.

Les entreprises étatisées ont autant de patriotisme que le reste des entreprises canadiennes et ne sauraient s'objecter à faire leur part comme les autres. Comme le faisait remarquer récemment un homme d'affaires, contribuable de Toronto, l'Hydro de Toronto par exemple, si ses recettes étaient taxées par le gouvernement fédéral comme entreprise sous régie privée faisant affaires dans la même ville, aurait versé quelque \$830,000 en impôts de guerre sur ses recettes de 1941.

La commission Rowell-Sirois sur les relations entre le Dominion et les provinces a recommandé après enquête fouillée que les institutions du gouvernement payent taxe tout comme si elles étaient entreprises privées. Taxer au fédéral l'utilisation de l'électricité dans un centre donné alors que cette même utilisation de l'électricité est exempte d'impôt fédéral dans des centres industriels concurrents constitue donc un impôt d'exception.

A cette période critique de la guerre, alors que le gouvernement fédéral a tellement besoin de chaque dollar qu'il peut obtenir pour faire face à ses besoins, personne ne devrait et aucun Canadien digne de ce nom ne saurait s'attendre à échapper à sa part du fardeau que le reste du pays doit porter.

Le banditisme hitlérien

(Suite de la page 4)

jour d'hui si Schussnigg est vivant ou mort.

De «Les Etapes vers la Défaite» Vol. 11.

Pierre PASQUIER.

JUSQU'AU BOUT

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

IMPRIMATUR

Le Journal «L'Autorité», faisant affaires sous la raison sociale de «L'Autorité Inc.», a ses bureaux, Suite 333, Edifice Canada, Centre, Montréal. Il est imprimé à «La Parole» Limitée, Drummondville, P. Q.

AVIS DE DIVORCE

Avis que Mary Constance Keys Bates, Montréal, Québec, s'adressera au parlement du Canada à la présente session ou la prochaine, pour un bill de divorce d'avec Edward Stanley Bates, Editeur, Montréal, Québec, à cause d'adultère.

MONTREAL, mars 13, 1943.

GORDON M. WEBSTER.

Solicitor.

L'archi-traître

Pierre Laval

(Suite de la 1ère page)

rait la Russie à son tour, et alors elle régnerait sur le monde...

Pierre Laval agacé répliqua: — Qu'est-ce que ça me f...?

Son ignorance historique et géographique tenait du prodige, mais il avait appris deux ou trois clichés qu'il se plaisait toujours à placer en guise de conclusion.

—Après tout la France est née d'une union des Germains — les Francs — avec les Gallo-Romains... Le mariage a bien réussi. L'heure est venue d'en faire un deuxième, semblable.

X X X

Cette union entre Germains et Gallo-Romains, Laval fait décidément tout ce qu'il peut

Paul Gauthier, M.A.L.

Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL

Théâtres... Sports...

La lutte au Forum

La séance de mercredi soir, au vaste amphithéâtre du Forum, n'a pas manqué de causer un vif intérêt devant les quelques six mille amateurs de lutte qui venaient constater de quelle façon Vadnais tiendrait tête à l'Etrangleur Lewis. On pourra lire, dans le compte rendu qui suit, comment les choses se sont passées.

Grâce à sa force herculéenne, l'Ange canadien André Vadnais a triomphé du vétéran Ed "Strangler" Lewis, mercredi soir au Forum devant une foule de quelque 7,000 spectateurs enthousiastes. Après s'être assuré la première chute en 11m.5s., Vadnais perdit la deuxième en 13m.20s., mais il revint pour la chute décisive et s'assura la victoire en rivant les épaules de l'"Etrangleur" en 2m. 27s.

En dépit d'un manque d'expérience évident en face d'un adversaire connaissant la lutte depuis plus de trois décades, Vadnais affirma sa supériorité grâce à sa force extraordinaire contre laquelle Lewis se vit impuissant. A plusieurs reprises durant le combat Lewis tenta d'appliquer sa fameuse prise de tête mais le protégé de Lucien Riopel sut se tirer d'affaire grâce à ses muscles d'acier contre lesquels toute tentative du vétéran semblait inutile.

Inutile d'ajouter que ni Vadnais ni Lewis ne sont des lutteurs agiles, capables d'enthousiasmer les foules par leurs prouesses d'athlétisme. Les connaisseurs ont pourtant fort apprécié le combat car pour une fois c'est la force brute qui eut raison de l'expérience. Durant tout le combat, Lewis tenta d'appliquer sa fameuse clé de tête mais il suffisait au colosse de l'Ange-Gardien de secouer la tête et de se défendre les muscles pour se libérer. C'est de cette façon que la jeunesse sut triompher de l'expérience. La force de Vadnais est prodigieuse; il l'a prouvée une fois de plus et il sera le plus redoutable des lutteurs lorsqu'il aura l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec les années.

COMBAT PASSIONNANT

Le combat le plus passionnant de la soirée fut sans aucun doute la semi-finale dans laquelle le champion Yvon Robert et Gino Garibaldi firent match nul. Du commencement à la fin les spectateurs furent sur les épinés.

Garibaldi livra au champion un combat des plus acharnés mais ses tactiques déloyales lui attirèrent l'antipathie de la foule. A plusieurs reprises, Garibaldi porta des coups de pieds au champion dans l'espoir de le coucher mais chaque fois Yvon sut lui rendre la monnaie de sa pièce. Quelques minutes avant la fin des trente minutes réglementaires, Robert fit culbuter son rival en

bas de l'arène et le rejoignit aussitôt pour continuer la lutte. L'intervention de la police obligea les lutteurs à remonter dans l'arène et empêcha une bagarre générale. Le combat prenait une allure de plus en plus brutale lorsque le son de la cloche vint y mettre fin. Les deux adversaires voulurent continuer le combat mais l'arbitre Dan Murray s'interposa et les obligea à quitter l'arène.

Durant les trente minutes de combat Robert et Garibaldi prirent tour à tour des prises efficaces. Le challenger appliqua d'abord une clé de jambes qui fit souffrir le champion durant près de cinq minutes, mais Yvon prit sa revanche un peu plus tard en appliquant sa fameuse clé japonaise.

John Katan a triomphé de Maurice Robert, et Larry Moquin de Jack Larouche.

Après St-Etienne, aurons-nous St-Thomas d'Aquin?

(Suite de la page 4)

rant de ces sortes de transactions ont dû s'en rendre compte eux-mêmes.

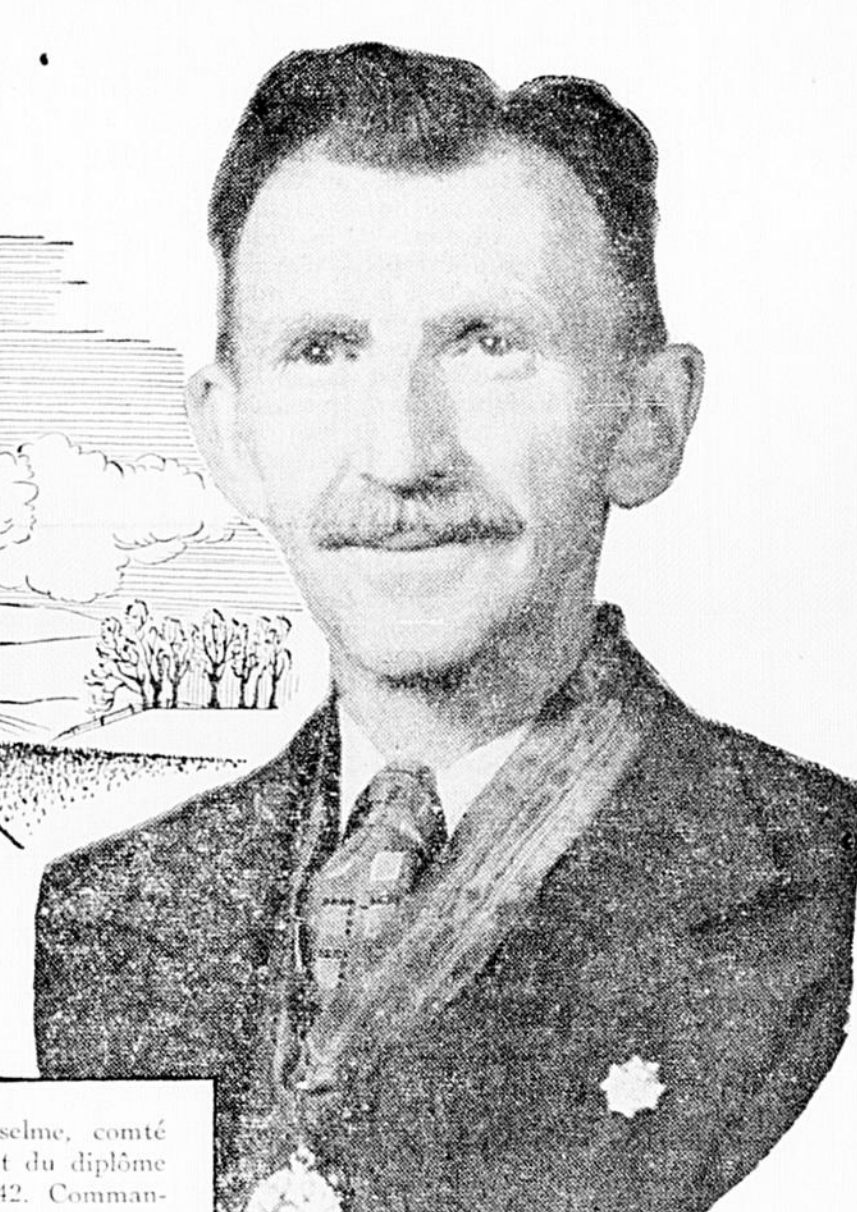
Une autre erreur de moindre importance a obscurci une question qui, après correction, doit se lire ainsi: "Comment se fait-il que la première circulaire concernant cet emprunt et fixant l'actif hypothéqué à \$575,500 ait été remplacée par une autre réduisant cet actif à \$395,500, sans fournir la moindre explication du changement?"

La diminution était de \$180,000, alors qu'elle aurait dû être en réalité de \$350,000, et voici pourquoi:

Le premier bilan accordait bien une évaluation totale de \$575,000 à la bâtisse de l'église et son ameublement, à la bâtisse du presbytère et son ameublement, aux dépendances et au terrain de la Fabrique, mais l'évaluation municipale soustrayait de ce montant \$350,000, trop forte soustraction aux yeux de la Fabrique, qui la réduisit d'à peu près 50 pour 100.

Après la malheureuse affaire de Saint-Etienne, universellement connue et de laquelle les créanciers se sont tirés si mal, espérons que celle de Saint-Thomas d'Aquin ne tournera pas de la même manière, ce qui porterait un coup de mort au crédit des fabriques paroissiales, déjà si mal en point. N'oublions pas que leurs dettes envers le public se chiffrent à quelque chose comme 200 millions de dollars dans la province de Québec seulement, et que cela mérite considération.

OBSERVATOR.



M. Pierre Turgeon, cultivateur de St-Anselme, comté de Dorchester. Lauréat de la Médaille d'Or et du diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel pour 1942. Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole.

Qu'est-ce qu'une OBLIGATION DE LA VICTOIRE

Une Obligation de la Victoire, c'est une valeur, une créance de \$50, \$100, \$500, \$1,000, selon la somme que vous prêtez au Pays et qui vous sera remboursée. Cet argent vous rapportera du 5% par an. C'est un moyen sûr et commode d'économiser pour l'avenir. Vous pouvez emprunter de l'argent sur la garantie de vos Obligations ou, en cas de besoin, en disposer par l'entremise d'un courtier en valeurs, d'un agent de change, d'une banque ou d'une société de fiducie.

Achetez des Obligations de deux manières: au comptant et par versements répartis sur une période de 6 mois.

Votre vendeur d'Obligations de la Victoire vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Le Lauréat du Mérite Agricole 1942 recommande les OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Grâce à ses connaissances, son travail diligent, et son esprit de progrès, M. Pierre Turgeon de St-Anselme, comté

Dorchester, a été couronné lauréat du Mérite agricole pour 1942, à titre de cultivateur le plus méritant parmi les 270 concurrents inscrits. La plupart de nos cultivateurs québécois pensent comme lui. Voici ce qu'il dit:

«Même si l'on demandait aux civils de donner leur argent pour gagner la guerre, on ne leur imposerait pas un trop grand sacrifice puisque d'autres Canadiens — soldats, marins, aviateurs — offrent leur vie à la Patrie. Mais on nous demande que de prêter notre argent. Alors, tous les cultivateurs du Pays, j'en suis sûr, répondront à l'appel du 4e Emprunt de la Victoire.

Il y a plusieurs raisons de placer de l'argent dans les Obligations. D'abord il faut gagner la guerre, puis on fait un bon placement et on est certain de rattraper son argent, quand on en aura besoin plus tard pour remplacer l'outillage de la ferme, qui s'use graduellement. Un cultivateur peut toujours trouver un bon emploi pour ses économies, mais il ne saurait faire un placement plus sûr et plus pratique que dans les Obligations de la Victoire».

JUSQU'AU BOUT... ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Rude claque au crétinisme intégral

Le malotru de la Législature demeure le sieur Duplessis

Sa désastreuse passe d'armes avec l'hon. J.-A. Mathewson, Trésorier Provincial. — Est-ce que les Anglo-Protestants n'ont pas droit de parler à Québec? — Le "gars des chantiers" qui traitait ses adversaires de "putains syphilitiques".

(Chronique spéciale à "L'Autorité")

Québec, 6. — On a rarement assisté à une séance aussi humiliante, du point de vue canadien-français, que celle où M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale, a contesté le droit à l'hon. Mathewson, Trésorier Provincial, de piloter, à travers les récifs de la Législature, le bill de la Ville de Montréal, sous prétexte qu'il était de langue anglaise, de religion protestante, représentant de la division Notre-Dame de Grâce et étranger à nos traditions ancestrales. Pour du burlesque, ce fut du burlesque!

Le bill de la métropole est habituellement patronné par le ministre des Affaires municipales, mais comme l'hon. Oscar Drouin était absent, et que l'hon. T.-D. Bouchard, qui devait le remplacer, avait été appelé ailleurs, l'hon. J.-A. Mathewson, Trésorier Provincial, était naturellement l'homme tout désigné pour le suppléer, d'autant plus qu'il représente l'une des plus importantes divisions électorales de la métropole et qu'il est lui-même un vieux Montréalais.

En ce qui concerne la langue, M. Mathewson parle la nôtre à la française, tandis que M. Duplessis la parle à l'irquoise. En ce qui regarde la religion, il est vrai que M. Mathewson est protestant; mais depuis quand un protestant n'a-t-il pas le droit de prendre la parole à la Législature? Pour ce qui est de Notre-Dame de Grâce, à qui ferait-on croire que cette division, l'une des plus populeuses et de celles qui paient le plus d'impôts tant à Montréal qu'à la province, n'est pas plus qualifiée à se faire entendre, surtout dans un bill de cette nature, que la division des Trois-Rivières? Enfin, du point de vue des traditions ancestrales, le Mauricien voudrait-il nous faire croire qu'il est le digne descendant des Anciens Canadiens? Eux étaient des gentilshommes alors que lui n'est qu'un primaire mal dégrossi.

M. Mathewson a fait preuve de savoureuse ironie en rappelant au Trifluvien qu'il était allé en France pendant la première Grande Guerre et qu'il n'y avait pas rencontré le chef de l'Union Nationale, M. Duplessis s'est fâché tout rouge et a répondu que M. Mackenzie King n'y était pas non plus. Comme si M. Mackenzie King était du même âge que M. Duplessis, et comme s'il était aussi intéressé que notre paladin "sans peur et sans reproche" à voler au secours de la France éternelle! Du reste, il ne s'agissait pas d'une passe d'armes où le chef libéral d'Ottawa avait quelque chose à faire, mais d'un cliquetis d'épées entre MM. Mathewson et Duplessis.

"Le gars des chantiers" qui traitait ceux qui par dégoût l'avaient lâché, les Paul Gouin, les Philippe Hamel et les René Chaloult de "putains syphilitiques", est demeuré égal à lui-même. Il se donne comme un patriote et un catholique cent pour cent; au fond, il a toujours été, il est et sera toujours un rustaud et un supercrétin.

Il excellait surtout à faire perdre le temps de l'Assemblée Législative en multipliant d'ineffables atermoiements. Il avait d'abord reproché à M. Mathewson de représenter la division de Westmount-St-Georges, comme si Westmount-St-Georges n'avait pas sa place dans le Québec. M. Mathewson lui ayant rappelé que Westmount-St-Georges avait pour représentant M. George C. Marler, notre censeur national se reprit pour déclarer: "Ah! oui, c'est bien cela! M. Marler représente Westmount parce qu'il est plus intelligent que le Trésorier Provincial..."

Quand un chef de parti en est rendu à pratiquer ce genre d'esprit des "chantiers du St-Maurice", le mieux est non pas de tirer le rideau, mais de tirer la chaîne...

ROBUR.

Le banditisme hitlérien

Voici comment Hitler annexa l'Autriche:

Schuschnigg est donc convoqué, selon le rite qu'il inaugure sans le savoir, à Berchtesgaden, dans le nid d'aigle — ou de vautour. On le laisse seul quelque temps, puis on l'introduit devant le Führer. Celui-ci parle, volubile, intarissable, sans que Schuschnigg puisse placer un mot. Il proteste contre les condamnations infligées aux nationaux-socialistes autrichiens. Il s'indigne du sort de l'Autriche, que Schuschnigg veut maintenir séparée du Reich. Il exige qu'elle puisse regagner rapidement le sein de la Patrie allemande. Il parle depuis une heure et demie. Enfin il s'arrête, et aussitôt, comme dans un vaudeville du répertoire, les trois portes du studio s'ouvrent l'une après l'autre et, dans l'embrasure de chacune apparaît successivement un général, qui annonce que, sous son commandement, telles troupes, telles divisions, avec tel matériel, doivent franchir la frontière autrichienne à telle heure, sur tel point.

A ce moment-là, le Führer s'écroule. Schuschnigg est laissé seul, pour s'entretenir avec son compagnon. Mais les auteurs du scénario ont prévu qu'il serait, à cette minute à bout de nerfs, or, il n'est que fatigué, très fatigué, profondément ému; il n'est nullement effondré. Il se consulte, tente à Vienne et aussitôt, avec beaucoup de courage et aussi avec cette confiance un peu naïve qui ne l'abandonne jamais, décide de procéder au plébiscite qu'on a voulu lui imposer. Mais il va y procéder tout de suite et en le faisant lui-même. De la sorte il gagnera les nazis de vitesse et le plébiscite, conduit par lui, Schuschnigg, donnera des résultats sincères, il le sait, des résultats véritablement autrichiens, tout autres, sans nul doute, que les chiffres qui sortiraient des boîtes manipulées par le spécialiste Burckel et par le Führer Seiss-Inquart.

Le jeune chancelier pense être très habile. Il ne fait que rendre sa perte certaine, et que la précipiter. S'il avait gagné du temps, s'il avait "finassé", comme eût dit Stresemann, il permettait aux Puissances d'intervenir, de se rencontrer, afin de tenter quelque chose. Mais auraient-elles tenté?... Sa manœuvre impetueuse déclenche au contraire la fureur d'Hitler, qui s'arrête de cette ruse de faible et qui n'a plus qu'une ressource, s'il ne veut pas subir un échec cuisant à la face du monde: mettre la main sur l'Autriche sans délai. Sa décision est prise. Une marée "feldgrau", hérissée de chenilles et de chars, descend sur la plaine du Danube, pendant que, dans Vienne, le gouvernement Schuschnigg, lui-même divisé, se résout à demander aux ouvriers socialistes, peu enthousiastes, leur concours en extremis. Il téléphone aussi à Paris, au député Pezet, catholique et grand ami de l'Autriche: il reçoit de Paris une réponse burlesque: la France est occupée... à changer de ministre. Aucun ministre ne veut se charger de cette question... Il téléphone à Londres: on lui offre des démarches... des démarches pour arrêter des divisions! D'ailleurs, il est trop tard. Vienne est envahie, Seiss-Inquart occupe la radio et les principaux édifices. Aux frontières, plusieurs bataillons se sont défendus, et ont sauvé l'honneur. Quarante-huit heures plus tard, le déserteur autrichien fait son entrée triomphale dans la Ville des Habsbourg. Aussitôt les figurants partis, Vienne devient une agglomération morne et sans vie, une sorte de désert de maisons.

Dans une de ces maisons, l'Hôtel Métropole, se trouve Schuschnigg, à qui le Führer, dans sa bonté, a laissé la vie sauve, mais que trois tortionnaires-Gestapo — ou Gépéou? — tiennent au secret jour et nuit, séparé de ses enfants, en faisant tourner sans arrêt à ses oreilles des disques de ses anciens discours avec le commentaire: "Je suis un criminel".

Au bout de quelques semaines, le svelte jeune homme blond est devenu un vieillard vouté, atone, dont la pensée même semble s'être enfuie. Et le supplice continue. Nul ne sait au- (Suite à la page 3)

Tel est le vote, par 40 voix contre 12, à l'Assemblée Législative, en faveur de l'Instruction gratuite et obligatoire. — Les phases les plus caractéristiques de ce mémorable débat. — Le discours de l'hon. T.-D. Bouchard, vétéran des luttes homériques qui se déroulèrent sur cette question primordiale au cours des trente dernières années.

Québec, 7. — L'adoption par l'Assemblée Législative de la loi d'Instruction gratuite et obligatoire par un vote de 40 à 12 comporte un enseignement qu'il est important de noter, puisque c'est une claque au crétinisme intégral.

D'abord, le libéralisme vient de remporter l'une de ses plus grandes victoires dans notre province, et celle-ci n'est pas due au parti seulement, mais à trois de ses adversaires: — M. René Chaloult, unique membre du Bloc Populaire, n'était pas présent, mais il y a tout lieu de croire, d'après ses déclarations antérieures, qu'il aurait donné un vote affirmatif, de même que M. Jonathan Robinson, député de Brome et membre de l'Union Nationale. Un autre député, M. C.-E. Pouliot, de Gaspé-Sud, s'est séparé nettement de l'Union Nationale sur cette question. Quant au "chef" Duplessis, il ne s'est pas prononcé du tout, continuant sa politique souvent répétée lorsqu'il était Premier Ministre: "L'Instruction Publique, ça ne me regarde pas! ça ne me regarde pas!"

Ensuite, les derniers orateurs libéraux à prendre part au débat ne se sont pas montrés inférieurs à leurs devanciers, et parmi eux nous devons citer M. Fernand Choquette, député de Montmagny, M. Alexis Caron, de Hull, etc. L'un des discours les plus substantiels, les plus agressifs, les plus convainquants de ce débat historique fut celui de l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie, un vétéran des luttes scolaires dans notre province. En voici les principaux passages:

"Les adversaires de la loi peuvent se compter sur les doigts de la main et tous ils se recrutent au sein du parti auquel on a donné un non ronflant mais tout simplement pour cacher une politique vide de sens, si réellement ses membres pouvaient servir l'intérêt national. Ceux qui parlent contre la loi semblent le faire parce qu'on leur en aurait imposé la tâche; leurs discours sont si peu convaincus que les gens se demandent s'ils sont d'un côté ou de l'autre. Les temps sont bien changés. En 1912 et en 1919, on n'avait aucune difficulté à savoir de quel côté se rangeaient ceux qui portaient la parole. Les arguments qu'on apportait contre l'obligation scolaire ne valaient guère mieux que ceux que l'on trouve dans la bouche des opposants actuels, puisque, au fond, ce sont les mêmes, mais au moins on paraissait y croire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui."

"Si on se représente le progrès sous l'image du chène altier couvrant de l'ombre protectrice de son feuillage touffu les populations humaines, c'est l'Instruction qui nous vient à l'esprit comme constituant le tronc soutenant les branches et les rameaux des réalisations dont découlent le bien-être, l'aisance et le bonheur de la société. De même, l'obligation scolaire est à base de l'avancement de l'Instruction et c'est ce qui fait que c'est une réforme fondamentale pour le progrès de notre province."

"Dans mes classes de philosophie, aux dernières années de mes études secondaires, on donnait comme une des preuves les plus convaincantes de la certitude d'une proposition, l'universelle de son acceptation par les peuples civilisés. S'il est un principe universellement reconnu par le monde moderne, c'est bien celui de l'Instruction obligatoire."

"Toutes les religions chrétiennes non seulement l'admettent mais le préconisent. Non seulement notre religion a favorisé l'Instruction obligatoire à son origine, il y a deux siècles et demi, mais je pourrais vous citer sur ce point des centaines et des centaines d'opinions de nos plus grands théologiens de l'époque contemporaine qui reconnaissent à l'Etat le droit d'intervenir pour protéger l'enfant et la société elle-même contre l'analphabétisme ou l'insuffisance de l'Instruction et qui même lui en font un devoir."

"En 1912, lors de ma première session comme député de St-Hyacinthe, je faisais un discours pour prôner l'Instruction obligatoire parce que, suivant moi, les mesures de persuasion (Suite à la page 3)

Quand rien n'égalait en vitesse les presses à papier-monnaie...

Si nous voulons gagner

A cette heure la plus critique de notre histoire, la guerre domine nos pensées à tous. Tous nos efforts doivent tendre, tout doit être subordonné à la victoire sur les forces de l'agression, à la conquête de la liberté et de la paix pour nous-mêmes et les générations à venir.

Dans la lutte pour briser les attaques désespérées de l'inhumaine machine de guerre nazie, nos jeunes gens, coude à coude avec leurs camarades de toutes les parties de la communauté des nations britanniques, risquent chaque jour leur vie pour notre défense. Moins glorieux mais aussi héroïques sont le courage indompté et les sacrifices des hommes et des femmes qui font leur part en fournissant les matières et les services essentiels pour gagner la victoire dans cette guerre de la machine.

En tant que Canadiens, nous tenons peut-être la clef de la victoire. Car c'est à nous de produire les machines et le matériel de guerre sans lequel il ne peut y avoir d'offensive éventuelle et de victoire finale. Le coût en ressources matérielles et en forces individuelles est énorme et l'effort ne saurait produire de résultats que si nous tous, et non pas les quelques hommes en première ligne, portons notre part du fardeau. Le plus humble d'entre nous peut faire sa part par des sacrifices individuels, en achetant tout ce qu'il peut d'obligations de la victoire et de certificats d'épargne de guerre. De même nous devons nous atteler à payer notre part d'impôts très lourds.

Les taxes, imposées aux compagnies d'électricité du Québec par les divers gouvernements ont encore augmenté substantiellement en ces dernières années, surtout à cause des impôts de guerre spéciaux du gouvernement fédéral. En même temps, le prix des matières premières a augmenté. Ces impôts et ces frais augmentés ont éliminé tout profit que ces compagnies auraient pu retirer de la hausse des ventes de gaz et d'électricité, augmentation résultant de l'accélération industrielle par suite de la guerre.

Comme tout Canadien pa- (Suite à la page 3)

Mais de cette sarabande de trillions de marks ne sortait que de la monnaie de singe. — De 1920 à 1932, quatre millions de personnes moururent de faim. — Les femmes échangeaient leurs robes pour du pain.

"L'Autorité" a déjà inséré la première tranche d'un pamphlet intitulé: "J'ai vécu durant une inflation", par Hans Habe, qui vivait en 1923 à Vienne et dont le père, directeur d'un journal de Bourse, voyageait fréquemment entre cette capitale, Berlin, Budapest et Prague.

L'auteur déclare que dans sa jeunesse les écoliers parlaient des contrebandiers et des autres violateurs de la loi avec le même enthousiasme que la génération précédente parlait des sauvages de l'Amérique. Au lieu d'admirer la sagesse, comme avant la première Guerre, ces jeunes n'avaient d'attention que pour les exploits des rusés escrocs. Hans Habe continue:

Je me souviens surtout d'un incident en particulier. J'étais défendu à cette époque d'exporter ou d'importer des monnaies étrangères. Une jolie femme rencontra un vieillard d'allure respectable sur le train se rendant de Vienne à Budapest. Ils étaient seuls dans le compartiment et l'homme remarqua que la femme devenait de plus en plus nerveuse, mesure que le train s'approchait de la frontière.

"Dites-moi ce qui vous trouble, dit-il. Vous pouvez avoir confiance en moi?"

"J'ai sur moi cent dollars", répondit l'élégante dame. Le vieux monsieur lui conseilla de cacher l'argent sous la banquette, ce qu'elle fit aussitôt. Quelques minutes plus tard, le train arriva à la gare frontière de Hegyeshalom. Les douaniers hongrois montèrent dans le train, l'homme alla parler à l'un d'eux dans le corridor et le douanier entrant dans le compartiment trouva immédiatement le billet caché et le confisqua. Lorsque le train quitta la gare, la dame, furieuse et en larmes s'en prit au vieux monsieur respectueux. Mais il tira de sa bourse un billet tout neuf de cent dollars et le lui donna.

"Veuillez excuser ma petite manœuvre, dit-il. Voici votre argent et je dois vous dire qu'il valait la peine de dépenser cent dollars afin de ne pas être fouillé. Voyez-vous, j'en portais moi-même dix mille dollars."

Ce sont des histoires comme celle-ci qui inspiraient notre jeunesse. Au cours de cette période, le métier le plus rémunérateur était celui de peintre d'affiches. (Hitler lui-même exerça ce métier). Presque chaque magasin devenait une banque et trois semaines plus tard la banque ayant fait faillite, un club de nuit la remplaçait. Le commerce ressemblait à une migration en masse. La vie de chaque jour s'ajustait à la dépréciation totale de la monnaie. En février 1923, lorsque nous nous présentâmes à l'école pour le second semestre, on nous renvoya à la maison. L'école refusa d'accepter l'argent et demanda d'apporter plutôt deux livres de charbon. Quelques-uns revinrent avec le charbon, mais plusieurs d'autres moururent à la maison. Ils avaient bien quelques trillions de marks, mais ne pouvaient payer pour un kilo de charbon. L'ancien premier ministre mendiait sur la Ringstrasse à Vienne tandis que trois officiers convertis de décorations tiraient les bottes devant l'église Notre-Dame à Berlin. Une livre de sucre coûtait alors 74 milliards de marks.

Les presses d'imprimerie roulaient sans cesse et bien qu'on s'efforçât de se tenir à l'égal des prix toujours à la hausse, en augmentant les gages et les loyers, il était impossible de dépasser ces presses d'imprimerie. Chaque mois, plus tard chaque semaine, on publiait un indice calculé soigneusement indiquant les nouvelles hausses de prix. Les journaux nous apprenaient que les prix avaient en- (Suite à la page 3)

Après St-Etienne, aurons-nous St-Thomas d'Aquin?

Rectification de légères erreurs de notre part. — Par contre, St-Thomas d'Aquin en commet de lourdes. — Dépréciation de dix pour cent et non de cent pour cent. — \$200,000,000 en jeu.

Une erreur typographique d'importance s'est glissée, la semaine dernière, dans nos considérations sur l'emprunt de \$150,000 lancé sur le marché au moyen d'obligations par la Fabrique paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, située dans la partie ouest de Montréal. On nous a fait écrire: "Il n'est pas du tout question dans le bilan de la dépréciation de cent pour cent à être mentionnée dans tout bilan qui se respecte, et il est permis de se demander à quoi vise cette jonglerie avec les chiffres." Or il est évident qu'il s'agit d'une dépréciation de dix pour cent, comme nos lecteurs au cou- (Suite à la page 3)

RIEN

Il n'en coûte RIEN pour vous renseigner. Ecrivez-nous les noms de votre père et de votre mère et, par le retour du courrier, nous vous indiquerons la date et l'endroit de leur mariage, les noms de vos grands-parents et le coût des recherches à faire pour compiler et dresser votre volume et votre arbre généalogiques.

GABRIEL DROUIN

ARCHIVISTE et GENEALOGISTE
Institut Généalogique Drouin

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Généalogie complète de toute famille canadienne-française, franco-américaine et acadienne de 1608 à nos jours — Nos archives contiennent quarante-trois millions (43,000,000) d'actes de baptême, de mariage et de sépulture, de 2,200 paroisses du Québec, de l'Ontario, de l'Acadie, du Maine, du Vermont et du Michigan. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

"Une œuvre nationale digne de votre encouragement".

Pour la sécurité de nos enfants

Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

CONTRIBUTION DES

BRASSERIES DAWES BLACK HORSE — DOW — FRONTENAC, Montréal; BRASSERIE BOSWELL, Québec